

## Procès-verbal

### Dépouillement de la consultation par correspondance des membres de l'association Camarada

A cause de la pandémie du COVID-19, l'Assemblée générale de notre association n'a pas pu avoir lieu le 6 avril 2020 comme prévu. Le comité de Camarada a ainsi décidé de suivre l'ordonnance du Conseil fédéral du 16 mars 2020 et de proposer aux membres de Camarada d'exercer leur droit de vote par écrit.

L'envoi de document a été effectué le 8 juin 2020 donnant la possibilité aux membres de voter sur neuf points à l'aide d'un bulletin de vote et d'une carte de vote, et ce jusqu'au 25 juin 2020.

Mme Marozia Carmona Fischer, présidente, M. Florian Hübner, vice-président et Mme Caroline Eichenberger, directrice, se sont réunies le 30 juin 2020 à 9h à Camarada pour procéder au dépouillement des bulletins de vote.

Ils ont constaté que sur 94 membres, 37 ont participé en renvoyant leur bulletin et leur carte de vote dûment remplis dans le délai imparti. Le taux de participation est de 39%. Les résultats du dépouillement sont les suivants :

#### Vote 1

##### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 avril 2019

Approuvé à l'unanimité par 37 oui

#### Vote 2

##### Approbation du rapport d'activités 2019

Approuvé à l'unanimité par 37 oui

#### Vote 3

##### Approbation des comptes de l'exercice 2019

Approuvé par 36 oui, 1 abstention

#### Vote 4

##### Approbation du rapport 2019 de l'organe de révision

Approuvé à l'unanimité par 37 oui

#### Vote 5

##### Décharge au comité pour l'exercice 2019

Approuvé à l'unanimité par 37 oui

#### Vote 6

##### Approbation de la nouvelle Charte de l'Association

Approuvée à 36 oui, 1 abstention

#### Vote 7

##### Approbation des modifications des statuts de l'Association

- article 4 al. 1. Accepté par 36 oui, 1 abstention
- article 8 al. 1. Accepté par 35 oui, 1 non, 1 abstention
- article 8 al. 4. Accepté par 35 oui, 2 abstentions
- article 9 al. 1. Accepté par 34 oui, 1 non, 2 absentions
- article 9 al. 2. Accepté par 34 oui, 1 non, 2 abstentions
- article 9 al. 3. Accepté par 36 oui, 1 abstention
- article 10 al.1. Accepté par 33 oui, 1 non, 3 abstentions

**Vote 8**

**Le comité propose la réélection en bloc du Comité pour un mandat sur la base des statuts de l'Association qui ont été approuvés / refusés.**

**Le comité est composé de :**

**Marozia Carmona Fischer, Présidente**

**Florian Hübner, Vice-président**

**Eliane Fischer, Trésorière**

**Marie-Hélène Giroud**

**Betty Kiemba**

**Janine Moser**

**Lena Phillot**

**Anne-Aude Pict**

**Anne-Rachel Tisseyre**

**Laurence Tissot**

**Charlotte de Senarclens**

**Suzanne Vetterli**

Les modifications des statuts ayant été acceptées par la majorité, la réélection en bloc du Comité pour 4 ans est acceptée à l'unanimité par 37 oui

**Vote 9**

**Désignation de l'organe de révision des comptes pour l'exercice 2020.**

**Le Comité propose de donner mandat à Mme Christine Robin, Fiduciaire de Rive, pour une période d'un an.**

Acceptée par 35 oui, 2 abstentions

Nous sommes heureux de constater que les membres ont suivi et accepté les propositions du comité de Camarada et les remercions vivement de leur participation.

La réunion est levée à 10h15.

Procès-verbal rédigé le 30 juin 2020



Marozia Carmona Fischer  
Présidente



Caroline Eichenberger  
Directrice